

Vieilles dames en colère

Autor(en): **Bugnion-Secretan, Perle**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **82 (1994)**

Heft 10

PDF erstellt am: **25.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-287029>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Berne – Bienne

Administration à féminiser

(nh) – La Ville de Bienne met le cap sur une politique du personnel qui tend à promouvoir l'engagement des femmes et des Romands dans l'administration. L'Exécutif de la capitale seelandaise a présenté à mi-octobre des directives édictées à cette fin en matière d'engagement du personnel.

Alors que Bienne, la plus grande ville bilingue de Suisse, compte un bon tiers de Romands, ceux-ci n'occupent qu'un peu plus de 20% des postes de l'administration communale. A moyen terme, l'Exécutif aimerait porter cette proportion à un tiers au moins.

Selon les nouvelles directives, les mises en concours, notamment pour les postes de cadres, seront formulées de telle sorte que les francophones se sentent clairement concernés. Des mesures analogues ont été prises pour la promotion des femmes, qui sont seulement au nombre de deux parmi les hauts fonctionnaires de la ville. Pour les postes de cadre, une femme au moins devra participer à la sélection des candidat-e-s. Il sera tenu compte d'expériences comme le travail dans la famille et l'engagement dans des sociétés ou institutions. Par ailleurs, le travail à temps partiel et le partage des postes seront favorisés.

Jusqu'en janvier 1997, l'Office du personnel aura pour tâche de vérifier l'application des nouvelles directives. Dans trois ans, un rapport sera transmis à l'Exécutif, qui en tirera des conclusions.

En 1990, l'ancien maire de la ville de Bienne, Hermann Fehr, avait lancé une directive qui voulait que, lorsque deux candidats de qualifications égales se présentaient pour un poste, l'on donne la préférence à un Romand ou à une femme. Cette volonté d'agir n'a pas suffi.

Berne

Madame la secrétaire

(nh) – Le Conseil exécutif du canton de Berne a nommé Béatrice Devaux-Stilli, d'Orvin, au poste de secrétaire du Conseil régional. Agée de 35 ans, mariée et mère de deux enfants, l'intéressée prendra ses fonctions le 1^{er} janvier prochain à Moutier.

Béatrice Devaux travaillera seule, selon les instructions du Conseil régional et sous les ordres de son président, le préfet du district de Bienne, Yves Monnin. Toutefois, elle sera administrativement subordonnée à la Chancellerie d'Etat. Il lui incombera d'examiner les dossiers et de rédiger les avis du Conseil régional, qui regroupe les préfets et les parlementaires du Jura bernois et de Bienne. Elle devra également coordonner les activités de la

nouvelle instance, organiser ses séances et en rédiger les procès-verbaux.

Le poste clé qu'occupera bientôt Béatrice Devaux était brigué par nombre de candidats qualifiés. Si l'Exécutif bernois a finalement désigné la seule femme restée en lice au terme des ultimes éliminatoires, c'est sans doute pour l'engagement dont elle a su faire preuve jusqu'ici.

Conseillère communale de 1987 à 1990, Béatrice Devaux

a aussi été juge laïque au tribunal de district, vice-présidente du conseil de surveillance d'une caisse Raiffeisen, membre de la commission des programmes de la Radio-Télévision suisse romande et secrétaire de deux conseillers d'Etat aujourd'hui disparus, Henri Sommer et René Bärtschi. Après avoir travaillé dans l'ombre, la nouvelle secrétaire du Conseil régional occupera les devants de la scène.

UNIVERSITE
DE
LAUSANNE



La Faculté des sciences de l'Université de Lausanne ouvre l'inscription pour un poste de

professeur assistant à plein temps

à l'Institut de pharmacognosie et phytochimie

Entrée en fonction prévue pour le 1^{er} septembre 1995.

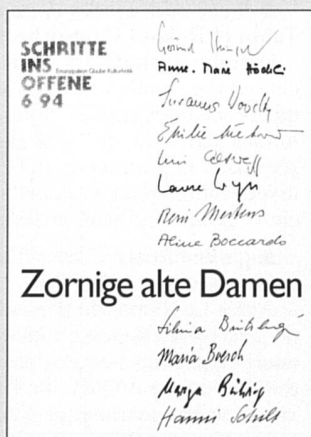
Le candidat (pharmacien, chimiste, biologiste) consacrera ses recherches à l'étude de plantes médicinales, par exemple dans le domaine de l'isolement et de l'élucidation de structure de principes actifs, de l'analyse de plantes médicinales et de phytomédicaments, du dépistage d'activités biologiques et pharmacologiques. Il sera intégré dans un institut bien équipé. Préférence sera donnée à un candidat maîtrisant parfaitement les méthodes chromatographiques et spectroscopiques. Il assurera, en français et en collaboration avec le directeur de l'institut, des enseignements théoriques et pratiques de pharmacognosie/phytochimie pour les étudiants de l'Ecole romande de pharmacie (Lausanne et Genève).

Les candidatures (avec curriculum vitae complet, liste de publications, copies des trois publications les plus importantes, copies des diplômes, plan de recherche et liste de références) doivent parvenir au professeur H. Joris, doyen de la Faculté, Collège propédeutique, CH-1015 Lausanne, jusqu'au **16 janvier 1995**. Renseignements: professeur K. Hostettmann, 021/692 45 61 fax 021/692 45 05.

Soucieuse de promouvoir l'accès des femmes à la carrière académique, l'Université encourage les candidatures féminines.

Vieilles dames en colère

Elles sont douze. Elles ont fait carrière en Suisse alémanique comme théologiennes, journalistes et écrivaines, cinéastes, infirmières. Elles ont dirigé un palace ou présidé une grande association féminine. Elles ont fait de la politique au plus haut niveau. Elles sont fâchées qu'on pense qu'à cause de leur âge leurs convictions ont changé. Elles sont fâchées qu'on les qualifie de «dames», elles se sentent «femmes» et ont toujours été féministes, et elles l'ont été parce qu'elles se sont mises en colère contre quelque chose. La colère, selon elles, est la meilleure motivation pour agir, et quand on agit, quelque



chose, si peu que ce soit, change le monde.

Certes, elles sont fâchées parce que leurs combats n'ont

pas abouti, mais elles restent optimistes: si elles n'ont pas gagné une bataille, elles n'ont pas perdu la guerre. Un jour, les femmes auront les mêmes chances que les hommes, un jour les salaires seront égaux, un jour les femmes pourront être ordonnées prêtre, un jour... Mais quand?... C'est pourquoi les femmes doivent rester en colère. Ce qui fâche nos vieilles dames aujourd'hui, c'est que les femmes ne montrent plus cette solidarité qui a fait leur force. Nos dames se mettent en colère quand elles entendent une politicienne affirmer qu'elle n'est pas féministe, comme si elle ne devait pas sa position non seulement à ses capacités,

mais aussi aux féministes des générations passées.

Douze femmes qui égrènent aussi, en toute modestie, quelques informations sur leur vie. Cela complète le livre de Suzanna Woodtli – l'une d'elles – le premier qui ait raconté les tribulations des pionnières.

Quoi qu'elles en aient, douze «grandes dames» du féminisme suisse. Femmes suisses s'associe à l'hommage que leur rend *Schritte ins Offene*.*

Mais où sont les Romandes?...

Perle Bugnion-Secrétan

*Numéro 6/94 s'obtient chez Eva Wildi, Grabenacherweg 5, 5603 Staufen.